

## La marche à suivre pour les collectes

Sur un total de neuf collectes ordonnées chaque année par le Conseil synodal, certaines ont la même attribution depuis des années ou sont déléguées à une autre institution. Dans trois cas, le Conseil synodal fixe chaque année l'objectif dans le cadre d'une affectation particulière.

### Liste des collectes ordonnées de l'Eglise

### Attribution ordonnée par:

**Dimanche de l'Eglise**  
(1<sup>er</sup> dimanche de février)

nouvelle chaque année sur proposition du  
Dept. Paroisses et formation

**Soutien de la pastorale  
des Suisses expatriés**  
(février ou mars)

identique chaque année, via FEPS

**Organisations œcuméniques**

identique chaque année, pour couvrir  
(partiellement) les contributions budgétaire  
internationales refbejuso à Conseil oecu  
ménique des Eglises (COE), Alliance ré  
formée mondiale (ARM), Conférence des  
Eglises européennes (CEC)

**Pentecôte**

identique chaque année par le Conseil sy  
nodal sur demande du service finan  
ces/Dépt. diaconie (mai ou juin)  
pour des œuvres sociales et diaconales  
des régions du ressort territorial des  
Eglises refbejuso (y comp. Jura et  
berno-soleuroises)

**Dimanche de la Bible**  
(dernier dimanche d'août)

nouvelle chaque année par la Société  
biblique suisse

**Jeûne fédéral**

nouvelle chaque année par groupe de tra  
vail de l'Eglise (3<sup>e</sup> dimanche de septem  
bre)

**Reformation**  
(1<sup>er</sup> dimanche de novembre)

nouvelle chaque année par groupe de tra  
vail de l'Eglise

**Noël**  
(24/25 décembre)

nouvelle chaque année, attribution fixée  
par le Conseil synodal sur demande du  
service Finances/Dépt. CËTN-Migration

**Serv. des réfugiés EPER** (collecte volontaire) nouvelle chaque année, attribuée à l'EPEr en général

